



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 17 juin 2022

### Épisode caniculaire : des mesures pour protéger la population

Le département de Loir-et-Cher est placé en vigilance "orange-canicule" depuis hier 16h00. L'événement caniculaire doit débiter à compter de ce jour à 14h00.

**Dans ce contexte, le préfet a décidé d'activer le niveau 3 « alerte canicule » du plan Orsec et d'adopter par arrêté préfectoral les mesures suivantes :**

> les spectacles pyrotechniques ou feux festifs de plein air sont interdits sur l'ensemble du département de Loir-et-Cher à compter du vendredi 17 juin 2022 à 18h et jusqu'au lundi 20 juin 2022 à 8h ;

> les organisateurs de manifestations festives et sportives sont tenus de mettre en œuvre toute mesure permettant de garantir la sécurité et l'intégrité des participants et des spectateurs pour faire face aux conséquences de l'épisode caniculaire ;

> le battage des récoltes est interdit sur l'ensemble du département de Loir-et-Cher le samedi 18 juin 2022 entre 12h et 19h ;

> l'usage de barbecues dans les espaces publics est interdit sur l'ensemble du département de Loir-et-Cher à compter du samedi 18 juin 2022 à 10h et jusqu'au dimanche 19 juin 2022 à 10h.

#### **Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes :**

- Buvez de l'eau régulièrement et évitez l'alcool,
- Continuez à manger normalement,
- Évitez les sorties aux heures les plus chaudes et si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers,
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour,
- Maintenez votre logement frais, fermez les fenêtres et volets la journée,
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches,
- Prenez soin des publics les plus vulnérables : personnes âgées, bébés et jeunes enfants en veillant à leur hydratation. Pour les personnes âgées souffrant de maladie chronique, ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles et rendez leur visite.

**En cas d'urgence, contactez le 15.**

**La plateforme téléphonique d'information « Canicule Info Service » est joignable au 0800 06 66 66.**

#### **Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41